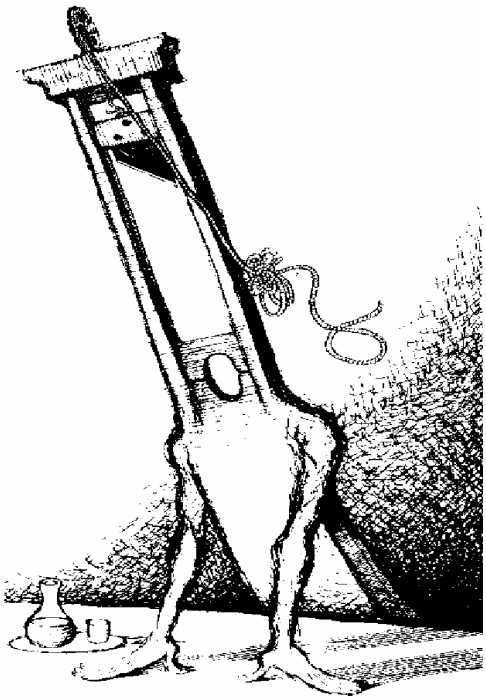

POUR ou CONTRE

La peine de mort

Dissertation rédigée à partir de copies d'élèves

Chaque fois que des passants innocents sont déchiquetés par des attentats à la bombe, que des passagers inoffensifs agonisent dans des avions détournés par des pirates de l'air ou qu'un enfant kidnappé est tué par son ravisseur, des voix violentes s'élèvent et réclament la peine de mort pour les malfaiteurs. Mais à chaque fois il y a aussi des gens qui proclament que la peine capitale n'est pas la solution idéale, voire équitable, au problème de la criminalité. Qui a raison? Voyons de plus près les arguments qu'avancent les deux camps en présence.

Du côté des partisans de la peine de mort, on rencontre **tout d'abord** ceux qui voudraient adopter la célèbre loi du talion (*«Oeil pour oeil, dent pour dent!»*) inspirée de l'Ancien Testament et selon laquelle il faut infliger au coupable le même traitement que celui qu'il a fait subir à sa victime. Ils justifient l'exécution du criminel par la place élevée qu'occupe la Vie dans la hiérarchie des biens et valeurs. Diderot résumait cette position en écrivant: *«C'est parce que la vie est le plus grand des biens que chacun a consenti que la société eût le droit de l'ôter à celui qui l'ôterait aux autres.»* **De plus** l'emprisonnement (à vie) d'un assassin serait du gaspillage d'argent, l'entretien du criminel et de la prison coûtant trop cher. **Ensuite** les prisons modernes offriraient une vie beaucoup trop agréable et confortable à des gens ayant commis des crimes abominables. On craint **également** qu'un criminel dangereux enfermé seulement pour une certaine durée puisse recommencer à commettre des crimes barbares, une fois remis en liberté. **En outre** il y aurait toujours le risque d'une évasion avec les mêmes conséquences. La

peine de mort mettrait radicalement et définitivement fin à une telle éventualité. **Finalement** on pense que la peine de mort serait la meilleure méthode pour décourager d'autres à commettre des crimes odieux, qu'elle aurait donc un bon effet dissuasif sur des criminels potentiels et qu'on pourrait ainsi empêcher la criminalité de prendre de l'ampleur et d'infecter davantage notre société.

A ces arguments s'opposent les points de vue des adversaires de la peine capitale. **Tout d'abord** ils soulignent que la peine de mort ne répare rien, qu'on ne peut pas compenser un meurtre par un autre, qu'elle ne rend pas la vie aux victimes et qu'elle assouvit tout au plus un désir de vengeance, certes subjectivement compréhensible, mais moralement répréhensible. **En outre** ils déclarent que chaque individu, donc aussi le criminel le plus ignoble, est unique et irremplaçable. Et comme il est unique et irremplaçable, la société n'a pas le droit de le supprimer. Même, ou surtout, l'État et sa justice ne pourraient donc pas porter atteinte au caractère absolu de la vie. A leurs yeux, la peine de mort serait purement un abus de l'homme par l'homme. **De plus**, dans la vision chrétienne de la Création, la vie a été donnée par Dieu. Ce serait donc lui seul qui aurait le droit de la retirer à l'homme. **Ensuite** on doute, du côté des adversaires de la peine de mort, du caractère dissuasif de cette forme de châtiment. En effet des enquêtes et études ont prouvé que le criminel, avant de commettre son délit, ne se livre pas à de savants calculs pour voir si, oui ou non, il échappera à la peine capitale. Il fera simplement tout pour ne pas être arrêté. On ne pourrait donc raisonnablement pas croire que, parce que la peine de mort ferait peur aux honnêtes gens, elle fasse peur aussi aux criminels. Pour ceux-ci, elle ne ferait pas peur avant le crime, tout au plus ferait-elle peur après l'arrestation, donc quand c'est trop tard. Ainsi on a constaté au tribunal que la plupart des assassins, interrogés sur leur attitude au moment de leur acte, certifient qu'ils ont agi sans réfléchir aux conséquences de leurs actes. **Puis**, de nouveau dans une vision chrétienne de l'homme, nul n'est irrécupérable. Or, condamner un homme à mort, c'est lui retirer définitivement toute chance de retrouver sur le droit chemin. Et **enfin** il faut parler du risque d'une erreur judiciaire. Les cas de telles erreurs sont beaucoup moins rares qu'on ne le pense généralement. Même l'aveu d'un accusé ne permet pas toujours de conclure de façon certaine à sa culpabilité. Et de toute façon la peine de mort dépendrait trop de dépositions de la police, de témoignages, de l'art des avocats et de l'état d'esprit des jurés. Il y aurait donc trop d'inconnues pour prononcer un verdict tellement radical. Or une fois la peine exécutée, l'erreur judiciaire est irréparable...

Pour conclure ce sujet assez émotionnel, je voudrais souligner que l'histoire de la peine mort a prouvé que cette forme de châtiment n'a jamais réussi à faire diminuer le taux de criminalité dans les pays qui l'appliquent. Personnellement je crois que la peine de mort n'est qu'une sorte de vengeance qui satisfait à court terme les esprits scandalisés par un crime affreux, mais qu'elle n'est pas la bonne réponse aux questions soulevées par les motifs des criminels. Une solution plus efficace pour chasser les meurtres et autres actes barbares de notre société serait de chercher les raisons profondes qui poussent des gens à commettre des crimes horribles, les raisons qui font naître de telles atrocités. Peut-être trouverons-nous alors que ces raisons se trouvent dans les structures mêmes de notre société et qu'il faudrait la changer radicalement. En effet ne dit-on pas avec raison que *«toute société a les criminels qu'elle mérite»*? Personne ne naît criminel, personne n'est criminel à sa naissance, mais on le devient pour de nombreuses raisons. Il faudrait donc s'attaquer à ces racines de la criminalité pour la combattre efficacement. Pour le moment la société préfère favoriser l'image du meurtrier fou qu'il faut éliminer, alors que c'est elle qui engendre les graines de la „folie" ...

(1995)